COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1946





PARIS

ANCne IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL

1, RUE CASSETTE, 1

—

1946

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 9 Janvier 1946





PARIS

ANC^ne IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL

1, RUE CASSETTE, 1

—

1946

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

au 1er Janvier 1946 [1]

MEMBRES RÉSIDANTS — 60

DATES de la nomination		MM. — Noms et Adresses.
Mai	1921	Buisson (A.), Dr Ph., 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, VIe.
Juillet	1921	Fleury (P.), PFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, VIIIe.
Mai	1923	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, Ve.
Octobre	1923	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, VIIe.
Décembre	1923	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain, VIe.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), Dr Ph., 26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M.), Dr Ph., 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), Dr M., 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré (M.), PFP, PH, Hôpital St-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XIIe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), Dr Ph., 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, 1, rue Daru, VIIIe.
Juillet	1927	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1929	Liot (A.), Dr Ph., 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM, Dr Ph., 5, rue Boucicaut, XVe.
Avril	1930	Hazard (R.), PH, PFM, Hôpital Trousseau, 158, avenue Michel-Bizot, XIIe.
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, VIIe.
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue de La-Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel (C.), AFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, VIe.

1. Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMIIN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-Chimiste de la Marine ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M, Docteur en Médecine.

DATES de la nomination		MM. Noms et Adresses.
Mai	1932	Réaubourg (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, XVIe.
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, Ve.
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), AFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Ph., 54, faubourg St-Honoré, VIIIe.
Mai	1935	Cattelain (E.), Dr Ph., 43, rue Gauthey, XVIIe.
Octobre	1935	Choay (A.). DM, 6, rue de la Muette, XVIe.
Mai	1936	Régnier (J.), PFP, PH, Dr Ph., 1, rue Chardon-Lagache, XVIe.
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, St-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), Dr Sc., PA, 29 *ter*, rue St-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1937	Bottu PEMP, 115, rue N.-D.-des-Champs, VIe.
Avril	1938	Debucquet, PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1939	Prevet (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petes-Ecuries, Xe.
Avril	1939	Lutz, PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1940	Cheymol (J.), PH, Dr Sc., DM, Hôpital Tenon, rue de la Chine, XXe.
Octobre	1940	Nepveux (F.), Dr Ph., DM, 14, place Denfert-Rochereau, VIe.
Avril	1941	Janot (M.-L.), PFP, 5, rue Michelet, VIe.
Juin	1941	Julien (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, VIe.
Mai	1942	Guillot (M.), MPF, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, XIVe.
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Pereire, XVIIe.
Avril	1943	Bach, PFP, PH, Hôpital Cochin, rue du Faubourg-St-Jacques, XIVe.
Juin	1943	Schuster, Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	Valette (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1944	Gérard (A.), Dr Ph., 77, boulevard de Grenelle, XVe.
Juillet	1944	Gautier (J.), MFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Novembre	1944	Aurousseau (L.), Dr Ph., 2, avenue Trudaine, IXe.
Janvier	1945	Gesteau, 1, rue Bosio, XVIe.
Avril	1945	Laurent-Gérard (P.), Dr M., Dr Sc., 2, rue de Las-Cazes, VIIe.
Juin	1945	Griffon, directeur Lab. Méd. lég., 2, place Mazas, XIIe.
Juillet	1945	Vaille, Chef du Service Central de la Pharmacie, 45, rue Cardinet, XVIIe.
Novembre	1945	Courtois, PH, Hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, Xe.

MEMBRES HONORAIRES

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
—	—	
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, VIIe.
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, VIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 2, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
1905	1932	Fourneau (E.), 26, rue du Docteur-Roux, XVe.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1907	1933	Martin (H.), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, XVe.
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1911	1937	Delépine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boul. de Port-Royal, Ve.
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, IXe.
1914	1939	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine).
1919	1944	Perrot (E.), PEP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
1919	1944	Lesure (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, VIIe.
1919	1944	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
1919	1944	Damiens (A.), PFP., 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
1920	1945	Lefebvre (C.), Dr Ph., 8, rue Lacépède, Ve.
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-s-Seine (Seine).
1920	1945	Fabre (R.), PFP, PH, Hôpital Necker, 151, rue de Sèvres XVe.
1920	1945	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe.

MEMBRES ASSOCIÉS — 10

DATES de la nomination	MM.
1919	Lacroix (A.), membre de l'Institut, 23, rue Jean-Dolent, XIVe.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, rue de Buffon, Ve.
1935	Bertrand (G.), membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1937	Dufraisse (C.), professeur au Collège de France, 50, boulevard de l'Hôpital, XIIIe.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120

MM.

Angibeau, DM, à Saintes, 1945.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
Beauvisage, Dr Ph., 27, boul. de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.
Blanc, PA, Toulouse, 1945.
Boob, Dr Ph., Le Havre, 1945.
Biais, DEMP, Dr Ph., à Limoges, (Haute-Vienne), 1931.
Bouillot, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Reims, 1939.
Bourgeois, Dr Ph., à Orléans, 1945.

MM.

Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place-du-Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.
Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, à Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
Brustier, PFMF, à Toulouse, 1945.
Camboulives (P.), rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.
Canals, PFP, à Montpellier (Hérault), 1928.
Chambon, PFP, à Lyon, 1945.
Chapheau, PCM, 38, rue de Dunkerque, Paris (IXe).

MM.

Chatron, Dr Ph., à Montluçon, 1945.

Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Cordier (P.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1939.

Coreil, Dr, place Puget, à Toulon (Var), 1896.

Cormier, PEMP, à Rennes, 1945.

Couillaud (Jean), PM, Dr Ph., 196, boulevard Chave, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Cribier, Dr Ph., 19, rue de la République, à Orléans (Loiret), Dr Ph., 1924.

Crouy, Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, à Vernon (Eure), 1937.

Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph., 5, place Malherbe, à Caen (Calvados), 1908.

Danzel, Dr Ph., à Cherchell (Algérie), 1945.

Denigès (G.), PFMP, 53, rue d'Alzon, à Bordeaux (Gironde), 1895.

Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

Diacono (Hector-Antoine), Dr Ph., à Sousse (Tunisie), 1935.

Duffau, Dr Ph., à Vernouillet, 1945.

Dupain, à la Brisette, La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.

Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.

Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.

Fleury (Georges), Dr Sc., Dr Ph., à Arcachon, 1925.

François (Mlle), PFP, à Nancy, 1945.

Fructus, rue des Trois-Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.

Galimard, Dr Ph., Dr M, 145, rue Yves Le-Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gastard, Dr Ph., 1, r. de Châteaudun, à Rennes (I.-et-V.), 1925.

A. Gérard, Dr Ph., à Compiègne, 1945.

Girard, PFMP, à Bordeaux, 1945.

Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.

Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

Golse (J.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1935.

Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

MM.

Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1929.

Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.

Guillaume (A.), PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.

Guillaume, 50, rue de la République, à Issoudun (Indre), 1919.

Guillou, Dr Ph., à Quimpert, 1945.

Guimond, Dr Ph., à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux (Gironde), 1928.

Hamel, Dr Ph., place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.

Harlay (Marcel), Dr Ph., 109, rue du Bac, à Paris.

Hébert (B.), à St-Lô (Manche),1904.

Juillet, PFP, à Montpellier (Hérault), 1921.

Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Labesse, 33, rue des Lices, à Angers (Maine-et-Loire), 1911.

Lasausse, PEMP, à Nantes (L.-I.), 1924.

Leclère (A.), 23, rue de Douai, à Lille (Nord), 1927.

Legeay, Dr Ph., 17, rue de la Tonnellerie, à Chartres (Eure-et-Loir), 1925.

Lespagnol, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, 1939.

Leulier, PFMP, Lyon, 1928.

Malbot (A.), Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.

Malmanche, PH, 37, avenue de Paris, à Rueil (S.-et-O.), 1919.

Malméjac (F.), PM, Dr Ph., 17, boul. Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.

Manceau (P.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1931.

Marguery, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1905.

Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.

Massy, PM, Dr Ph., 6, boulevard des Invalides, Paris, 1923.

Mengus (Ch.), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.

Montignie, Dr Ph., 118, rue de Dunkerque, à Tourcoing (Nord), 1931.

MM.

More, Dr Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
Morel (H.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1927.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Paget, PEMP, Dr Ph., Lille, 1929.
Pauchard (Em.), Dr Ph., à Bernay (Eure), 1939.
Pecker, PM, Dr Ph., 28, rue Alard, Saint-Mandé (Seine).
Perdrigeat, PCM, St-Jean-d'Angely (Charente), 1932.
Périer (C.), PMTC, Douala, Cameroun.
Piault (Jules), Dr Ph., 91, rue Gambetta, à Saint-Dizier (Hte-Marne), 1914.
Pinard, 90, boul. Saint-Denis à Courbevoie (Seine), 1903.
Pougnet (Jean), Dr Ph., à Beaulieu (Corrèze), 1935.
Quériault, Dr Ph., place du 18-Octobre, à Châteaudun (E.-et-L.).
Quirin, PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PEMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919.
Revol, PFMP, à Lyon, 1945.
Richard (F.), Juvigny-sous-Andaine (Orne).
Robin, Dr Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers (Vienne), 1928.
Rodillon, Dr Ph., 38, rue Simon-Bolivar, à Paris (XIXe), 1921.

MM.

Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923.
Ronchèse, Dr Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, Dr Ph., 29, avenue Charras, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Saint-Sernin, PCM, Dr Ph., Pharmacien-chimiste général de la marine, 1, place de la Liberté, Toulon (Var).
Sartory, Doyen, Faculté de Pharmacie de Strasbourg, 1937.
De Saint-Stéban, Dr Ph., 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1924.
Sarthou, PM, Dr M, 53, rue Montpensier, à Pau (Basses-Pyrénées), 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon, Dr Ph., à Chatou, 1945.
Tell, PEMP, à Reims, 1945.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Tiollais, PEMP, à Rennes, 1945.
Vallée (C.), PFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, Dr Ph., à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Volmar (Y.), PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, Bagnères-de-Bigorre (Htes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM.

Aureli (Tommaso), à Rome, 1939.
Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur à l'Université de Copenhague, 1935.
Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Breugelmans, 6, rue Veeweyde, à Bruxelles, 1924.
Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Bâle, 1931.
Chalmeta (Alberto), professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), 1935.
Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, 117, rue Général-Mitre, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
D'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, 1935.
Dominguez, professeur de Pharmacologie à l'Ecole de Pharmacie, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 35, avenue Auguste-Rodin, Bruxelles, 1898.

MM.

Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid.
Forrester (G. P.), 17, Uphill Road Millhill, Londres, 1925.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Host-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague. V, Danemark.
Van Itallie (L.), PU, Zoeter woud Schesingel 58, Leiden (Pays-Bas), 1901.
Jermstad (Axel), Dr Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, membre de la Commission et Secrétaire de la Pharmacopée norvégienne.
Jonesco (A.), PT, Bucarest, 1925.
Khouri, Dr Ph., 1, rue Fouad-1er, à Alexandrie (Egypte), 1900.
Kuhn (Charles), 153, avenue de Chapultapec, à Mexico, 1939.
B. Koslowski, ul. Elcktorelna 35m4, à Varsovie (Pologne), 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
Lendner, P, 6, rue Emile-Yung, Genève, 1929.
Linstead, Dr Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury-Square, à Londres, 1929.
Magnin (Georges), Calle Mocoreta 101, à Buenos-Ayres, 1914.
Maldonado (Angel), Dr Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie de Lima (Pérou), 1935.
Mascarelli (Luigi), professeur à l'Ecole de Pharmacie de Turin, 1939.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Avenida de Mayo 1102, Buenos-Ayres, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (José Barreto Tobias) [1], Rua Humberto de Campos, nº 12, Bairro da Graça Nahia (Brésil), 1927.
Palgen, Dr Ph., Luxembourg, 1939.
Ohlson, professeur à l'Institut pharmaceutique royal de Stockholm, 1935.
Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas (Venezuela), 1931.
Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Potjewijd (Dr T.), Boerhaavelaan, nº 37, Leyde (Pays-Bas), 1937.
Reimers (M. N.), Dr Ph., Love Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Ayres, 1904.
Rising (A.), membre de la Commission des spécialités de la Fédération internationale pharmaceutique, Fleminggatan 75, à Stockholm, 1935.
Sanchez (Juan, A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cordoba, nº 2182, Buenos-Ayres, 1935.
Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liége, 1931.
Seabra (Paulo), président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
Thomann (Colonel), pharmacien en chef de l'armée fédérale, Berne (Suisse), 1937.
Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liége, 1931.
Wallner, PEP, 13-4, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Esthonie), 1929.
Wasicky (R.), professeur à l'Université de Vienne, Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 1935.
Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.
Wielen (Van der), PEP, à Amsterdam (Pays-Bas).
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam (Pays-Bas).
Wuytz, professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1946

Président	MM DAMIENS.
Vice-Président	PÉNAU.
Secrétaire général	BOUGAULT.
Trésorier	LESURE.
Archiviste	JANOT.
Secrétaire annuel	LENOIR.

SÉANCE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

du 9 Janvier 1946.

Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie pendant l'année 1945,

par M. Ch. BEDEL, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,

Messieurs,

Malgré des difficultés sans cesse accrues depuis le début de la guerre, l'activité de la Société de Pharmacie de Paris ne s'est pas ralentie en 1945, ainsi que le prouvent le nombre et la qualité des travaux qui ont été présentés à ses séances, autant que l'intérêt des discussions qu'ils ont suscité. Les relations que notre Compagnie a entretenues avec les autres sociétés françaises ou celles que l'étranger a renouées avec elle montrent en outre l'influence dont elle jouit dans le monde scientifique.

Mais, comme chaque année, nous n'avons pas eu seulement à enregistrer des sujets de joie. Des deuils sont venus nous attrister. Ce fut, dès les premiers jours, le décès de M. BOURDIER, notre archiviste, qui nous frappait brusquement. Puis c'était celui d'un de ses membres éminents, M. le Doyen TIFFENEAU. La Société déplore encore la perte de quatre autres membres des plus distingués : M. DUMOUTHIERS, M. LEMELAND et M. TORAUDE, membres résidants, et M. DAVID RABOT, membre correspondant national.

Enfin, nous avons appris le décès de M. STERNON, membre correspondant étranger qui fut Doyen de la Faculté de Médecine de Liége.

La Société a ressenti durement la disparition de ces collègues, mais elle a eu, par contre, la joie d'accueillir

dans son sein plusieurs membres résidants : MM. GESTEAU, Pierre GÉRARD, GRIFFON, VAILLE et COURTOIS, tandis que, conformément à la tradition, d'autres passaient à l'honorariat : MM. FABRE, LANTENOIS, LEFÈVRE et RADAIS.

Reprenant une coutume que les événements avaient interrompue, elle a décidé de nommer des membres correspondants nationaux. Ce furent tout d'abord MM. BLANC, de Toulouse ; BOOB, du Havre ; BOURGEOIS, d'Orléans ; CHATRON, de Montluçon ; CORMIER, de Rennes ; DANZEL, de Cherchell ; Mlle FRANÇOIS, de Nancy ; MM. GÉRARD, de Compiègne ; GUILLOU, de Quimper ; TELL, d'Epernay, et TIOLLAIS, de Rennes, puis MM. ANGIBEAU, de Saintes ; BRUSTIER, de Toulouse ; CHAMBON, de Lyon ; DUFFAU, de Vernouillet ; GIRARD, de Bordeaux ; REVAL, de Lyon-Brou ; SIMON, de Chatou.

Les circonstances n'avaient pas permis de désigner ces dernières années des membres correspondants étrangers. La fin des hostilités a facilité la reprise de nos relations avec les autres pays. M. ZUNIGA CERRUDO, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Pharmacie de Madrid, et M. JOSÉ CASARÈS GIL, Président de cette Académie et Doyen de la Faculté de Pharmacie, viennent d'être nommés Correspondants étrangers.

Il faut signaler encore qu'au cours de l'année M. JANOT a été élu archiviste de la Société, en remplacement de M. BOURDIER, décédé.

Tout honneur dont un de ses membres est le bénéficiaire rejaillit sur la Société tout entière. Nous avons été heureux d'applaudir à l'élection de M. HAZARD à l'Académie de Médecine et à la désignation de MM. PERROT, BOUGAULT et DAMIENS comme membres correspondants de l'Académie de Pharmacie de Madrid.

M. BEDEL a été nommé titulaire de la Chaire de Législation, Déontologie et Histoire de la Pharmacie à la Faculté de Paris et M. GRIFFON, Maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

Nous devons être reconnaissants à ceux qui se sont intéressés à notre Société. Un généreux anonyme a doté le prix VIGIER d'une somme de 5.000 fr. Le Comité Antoine

Balland a mis à sa disposition un prix pour être décerné cette année. Enfin, M. Bourdier avait tenu à faire un geste de sympathie envers elle en l'instituant sa légataire.

Un événement d'une portée considérable pour la pharmacie a eu lieu le 5 mai : l'Ordre national des Pharmaciens a été institué. Cette innovation a eu son retentissement au sein de nore Compagnie. En raison de l'influence qu'elle exerce dans la profession, le Gouvernement l'a priée de déléguer deux de ses membres pour siéger au Conseil national de l'Ordre. Elle a désigné pour cette délicate mission MM. Bagros et Bedel.

En outre ,plusieurs autres de nos collègues font partie des divers Conseils.

Au cours de l'année, d'importantes manifestations se sont déroulées à l'occasion de la commémoration du Centenaire de la naissance d'Antoine Balland à laquelle notre Société a pris part.

Celle-ci a été invitée aussi à assister aux cérémonies que l'Union nationale des Intellectuels a organisées pour le cinquantième anniversaire de la mort de Pasteur. Elle s'est fait, d'autre part, représenter au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.

Ses relations avec les Sociétés savantes se sont encore manifestées, comme chaque année, principalement par l'échange de travaux. Il faut mentionner cependant, en outre, une adresse de sympathie qui lui a été envoyée par l'Associacion farmaceutica y biochimica Argentina.

Parmi les ouvrages qui lui ont été remis, il en est un qui doit tout d'abord être signalé : c'est l'important travail de M. Perrot sur « Les matières premières usuelles du règne végétal. Thérapeutique. Hygiène. Industrie ».

Il faut encore citer une plaquette due au Pharmacien-Colonel Bruène sur « Les laboratoires de chimie de l'Intendance de 1887 à nos jours », la « Leçon inaugurale » du Professeur Bedel et une brochure de M. Feuillet sur « La découverte des phosphates au Maroc français ».

Les travaux proprement dits de la Société se sont étendus, suivant l'usage, aux diverses branches de l'activité professionnelle.

Ce sont d'abord des problèmes économiques qui doivent retenir l'attention. M. Bruneau est venu faire part à la Société des impressions qu'il a rapportées d'un voyage en Amérique latine. Il résultait de ses observations qu'il est nécessaire d'organiser rapidement la recherche pharmaceutique en France. Sans plus tarder notre Compagnie a désigné une Commission pour étudier cet important problème.

M. Joffard a présenté une étude sur la « Répartition judicieuse des pharmacie pour la meilleure satisfaction des besoins de la population ».

Dans ce domaine de l'organisation professionnelle, il y eut encore un exposé de M. Damiens sur l'Ordre des Pharmaciens et sur l'ordonnance validant l'acte du 11 septembre 1941. M. Julien commenta à son tour le récent décret sur les substances vénéneuses dont M. Damiens avait antérieurement donné la teneur. Il présenta, d'autre part, un rapport fort substantiel où il exposa des vues très judicieuses sur « L'étiquetage, le conditionnement et le régime de vente des spécialités renfermant de ces substances ».

C'est une question intéressant également l'exercice de la profession que M. Aurousseau vint développer en montrant « les inconvénients du daltonisme pour exercer la pharmacie ». A propos de « Remarques comparatives » présentées par M. Bruère sur trois combustibles solides portatifs : alcool solidifié, métaldéhyde, hexaméthylène-tétramine, dont certains sont présentés en comprimés, la Société fut d'avis que, afin d'éviter des erreurs funestes, certaines formes de présentation, telles que les ampoules, devraient être exclusivement réservées aux médicaments.

Mais les questions scientifiques débattues au cours de l'année sont de beaucoup les plus nombreuses.

En pharmacie pure, MM. Mascré et Génot-Boulanger communiquèrent leurs « remarques sur le titre des préparations galéniques de belladone en vue de la prochaine révision du Codex ». MM. Griffon et Le Breton, parlant d'un cas de « récolte clandestine d'opium métropolitain », ont montré que celui-ci permettait de préparer un exrait très riche en morphine.

MM. Pénau, Sala, Jacquien et Brancount ont développé leurs recherches « sur le test de vieillissement et d'altération des organes opothérapiques concernant plus particulièrement le foie et le pancréas. Enfin, M. Danos fit, devant la Société, un exposé « Sur l'homéopathie dans la pharmacie française ».

La pharmacodynamie a donné lieu à plusieurs communications.

M. Régnier a situé « l'état actuel de la question de l'influence de la constitution chimique des acides combinés aux bases sur l'activité pharmacodynamique et physiologique des sels ». Cette mise au point était en relation avec les travaux qu'il avait poursuivis avec ses collaborateurs, soit avec Mlle Bazin avec laquelle il a étudié la « fixation par le charbon de sels de paraaminobenzoyldiéthylaminoéthanol », soit avec Mlle Bazin et M. Féné pour l'étude de la « Fixation des sels de paraaminobenzoyldiéthylaminoéthanol par la poudre de myocarde ».

MM. Lecoq, Chauchand et Mme Mazoué ont fait part d'un travail sur « La spécificité de l'antagonisme physiologique sucre-bases puriques ». A l'occasion de ces recherches, MM. Lecoq et Chauchard durent mettre au point « un appareil transportable marchant sur le secteur et de maniement rapide et simple pour la mesure de la chronaxie » dont ils ont fait la présentation à la Société.

M. Valette a étudié la « pénétration transcutanée des alcaloïdes ». Il a mesuré, avec son collaborateur M. Cavier, « la vitesse de pénétration d'un certain nombre d'huiles essentielles et de leurs constituants chimiques dans la peau de lapin ».

M. Millat, après avoir montré que la « nitrinermine du *Nitragyna inermis* n'était pas identique à la rinchophylline », en a signalé les propriétés physiologiques.

Ce sont des travaux touchant à la foie à la pharmacodynamie et à la matière médicale dont ont rendu compte MM. Mascré et Paris en décrivant « une asclépiadacée : la Cissé Nono », puis M. Paris seul en parlant de l'activité œstrogène d'un pseudo-ginseng (*Fatsia papyrifera*).

M. Paris a aussi présenté à la Société deux autres notes

se rapportant à la matière médicale : l'une en son nom sur « les noyaux d'abricots, matière de remplacement pour la préparation de l'émulsine », l'autre en collaboration avec M .Bouquet, intitulée « Etude du karokaroundé ».

Les sciences naturelles ont encore donné lieu à diverses communications touchant à la microbiologie, la cryptogamie, la parasitologie et la phytopharmacie. En microbiologie, MM. Régnier, Prevot et M[lle] Lartigaud ont publié une « Etude sur la sporulation des bactéries et l'influence sur la sporulation du *Welchia perfringens* de divers sels de potassium » et M. Lory une « Etude de l'influence sur le croît microbien de diverses actions à distance ».

En cryptogamie, M. Regnier, M[lle] Lambin et M. Dubost ont étudié la « modification selon l'acide salifiant l'ammoniaque des qualités nutritives de cette base vis-à-vis de deux aspergillacées ». Dans le domaine de la parasitologie, M. Lormand a signalé les « conditions d'activité insecticide de l'hexachlorohexane » et il a résumé les travaux effectués en Suisse sur le dichlorodiphényltrichloroéthane », appelé D. D. T., tandis que M. Charonnat critiquait les résultats obtenus avec cette substance. MM. Charonnat et Langlois ont entretenu aussi la Société « d'un insecticide encore peu connu : le cyanure de vinyle ».

Enfin, M. Charonnat indiquait l'emploi du doryphore comme insecte d'expérimentation en phytopharmacie.

Mais c'est la chimie, et tout particulièremen la chimie appliquée : toxicologie, chimie biologique ou chimie analytique, qui a donné lieu au plus grand nombre de communications scientifiques.

En chimie pure toutefois un seul mémoire a été presenté au nom de M. Poirot et M[me] Fievet sur « l'oxydation périodique de l'inositol ».

Les communications de toxicologie, à part le travail de MM. Griffon et Delga « sur la teneur en arsenic de quelques sortes de tabacs commerciaux et le sort de l'arsenic au cours de la combustion », et celui de M[me] Moyse Mignon et M. Paris sur « la composition chimique et la toxicité des fruits de faux Detah (*Detarium Heudelotianum*), ont relaté plus particulièrement des exemples d'intoxication. M. Javillier

a fait connaître, au nom de M. Marcelet, « un cas d'empoisonnement peu fréquent en France : emploi de laurier-rose à la place de laurier-sauce ».

M. Griffon, M. et Mme Bovet et M. Le Breton ont décrit « un suicide par intoxication due à l'absorption d'antergan, antihistaminique de synthèse ».

Enfin encore M. Griffon avec M. Le Breton, éudiant une intoxication par absorption de bouillon salé au nitrite de sodium, ont donné une « technique de recherche et de dosage des nitrites dans les viscères ».

En chimie biologique, M. Guillot a déterminé « la forme active du calcium dans la coagulation du sang », alors que M. Cavier s'est attaché à suivre « l'élimination urinaire du stovarsol sodique au cours du traitement de la paralysie générale ».

MM. Marchal, Schwartz et Muller ont fait présenter par M. Regnier une note sur les « agglutinines normales chez les végétaux ».

Le problème de la conservation du lait présentait un intérêt d'actualité : c'est pourquoi M. Weitz a signalé « l'envoi d'oxygène chaud dans le lait » pour le conserver ou « l'emploi de chloropicrine ».

Ce sont des exposés se rapportant à la fois à la chimie biologique et à la chimie analytique qu'ont faits MM. Guillot et Renault sur le « Dosage de l'hémoglobine dans le sang par colorimétrie monochromatique » et M. Cavier sur le « Dosage dans le sang de l'arsenic provenant de médicaments arsenicaux organiques ».

La chimie analytique végétale a donné lieu à trois communications. L'une de MM. Peneau et Hagemann sur le « Dosage de l'éphédrine officinale dans l'ephedra ». Les deux autres se rapportent à la connaissance des constituants de l'opium. MM. Mascré et Lefèvre ont mis au point un « dosage de la morphine dans l'opium et les préparations opiacées ». D'autre part, MM. Guillaume et Faure ont fait présenter par M. Bougault leurs observations « sur les variations de teneur en morphine dans les capsules de pavot œillette suivant l'époque de la maturité et au cours de la conservation ».

Des « recherches sur les constituants de la graisse de laine et applications » ont été exposées par MM. VELLUZ, LEDERER, DANIEL et TEHEN.

En outre, plusieurs points de chimie analytique minérale ou organique pure ont été envisagés :

Divers membres de la Société ont présenté, au nom de MM. CARON et RAQUET, des mémoires sur la « recherche qualitative des cations en présence d'acide phosphorique » ; au nom de M. PAULAIS, sur une méthode de « microdosage colorimétrique du cobalt dans les substances biologiques : application au lait de vache » ; au nom de M. PESEZ, sur un « dosage chimique de l'eau dans certains solvants organiques : cas de la pyridine » ; au nom de M. DE SAINT-RAT et M[lle] CORVOIZIER, sur le « Dosage des principaux sucres réducteurs naturels par le micro Bertrand » ; au nom de M. CHAMBON, sur un « Procédé de caractérisation et le dosage de la strychnine en présence d'un grand excès de *quinine* ». M. CHARONNAT indique une méthode de « Dosage des anesthésiques locaux dans les milieux complexes ».

Enfin M. CLÉMENT, candidat au prix BALLAND, est venu parler d'un procédé de « recherche du triorthocrésylphosphate dans les vernis intérieurs des boîtes de conserves ».

Dans le domaine de l'hygiène, la présentation, par M. LUTZ, de petits cailloux trouvés dans le pain apportés par le sel impur, et auxquels on peut attribuer la recrudescense des cas d'appendicite, ont donné lieu à des échanges de vues intéressants.

En marge de ces travaux d'ordre scientifique, l'histoire de notre profession n'a pas été négligée. Deux intéressantes communications ont été faites : l'une de M. ROTHEA sur « un chapitre de l'histoire de la pharmacie militaire qui retrace les initiatives prises dans le domaine pharmaceutique pendant la période de 1914-1918 », l'autre de M. BOUVET, sur « HELMRICH, inventeur de la pommade contre la gale ».

Un blan si favorable ne peut que nous satisfaire.

Après avoir participé à sauver notre culture aux heures où celle-ci était menacée, notre Compagnie vient maintenant aider par ses travaux à la rénovation du pays. Au moment où la France, sortie victorieuse de la guerre, aux côtés

de ses Alliés veut, pour panser ses blessures, retrouver sa place dans l'économie mondiale, la recherche scientifique, à laquelle l'évolution moderne de la pharmacie nous convie, paraît être une des conditions du succès. La Société de Pharmacie peut être fière d'y avoir apporté cette année une utile et fructueuse contribution.

Il m'a été particulièrement agréable d'avoir eu la mission de l'enregistrer. Je le dois à la bienveillance dont la Société m'a honoré en me désignant comme secrétaire annuel pour 1945. Je lui en exprime ma profonde reconnaissance.

Allocution de M. Albert Buisson,

président sortant.

Mes Chers Confrères,

Me voici parvenu au terme de la mission que vous avez bien voulu me confier.

La Présidence de nos réunions mensuelles a été pour moi un honneur et, par surcroît, un enrichissement de l'esprit.

Pour cet honneur et ce profit, je vous renouvelle ma gratitude, dont ma fidélité à nos séances futures ne sera que la manifestation la plus faible.

M. le professeur Bougault, gardien vigilant de nos traditions, conseiller discret des nouveaux Présidents, M. le Doyen Damiens, qui a bien voulu, lorsque j'étais souffrant, remplir les devoirs de ma charge avec sa bonne grâce habituelle, et mes Collègues du Bureau voudront bien accueillir l'expression de mes sentiments reconnaissants pour le concours qu'ils m'ont constamment et fort aimablement accordé.



Par un destin singulier, j'avais été appelé à présider en 1944 la 5e classe de l'Institut — l'Académie des Sciences Morales et Politiques — et il me fut ainsi donné la joie indicible de faire acclamer par mes confrères la libération de Paris et,

peu de temps après, la délivrance de notre territoire de l'abominable oppression de l'ennemi.

L'année dernière, j'ai partagé avec vous l'allégresse de l'écrasement de l'Allemagne, suivi par la capituation du Japon, déterminée le 6 août 1945, par la bombe d'Hiroshima.

La démonstration sanglante de l'infinie puissance de l'atome jeta un voile d'angoisse sur la paix enfin retrouvée, et les philosophes désorientés, les peuples inquiets se demandent de quel destin nouveau ils vont être la proie ou les bénéficiaires.

Laissez-moi vous conter à ce sujet une anecdote récente :

Lors de son dernier passage à Paris, il y a quelques semaines, le très honorable M. Winston CHURCHILL, dont j'ai eu le privilège de proposer l'élection, ainsi que celle du Président ROOSEVELT, comme membre associés étrangers de l'Académie, vint prendre siège parmi nous pour la première fois.

A cette occasion, nous voulûmes lui faire les honneurs de notre maison et une visite des lieux fut organisée. Or, l'Académie des Sciences siège dans une salle qu'il nous faut traverser pour nous rendre dans celle où l'Académie des Sciences Morales et Politiques tient ses réunions. Après avoir loué mes Confrères de l'Académie des Sciences et souligné l'importance de leurs travaux, il pénétra dans notre salle et nous déclara avec humour que ce voisinage des deux Académies était une excellente chose et qu'il comptait désormais sur les Sciences Morales pour moraliser l'exploitation des plus belles découvertes des Sciences tout court ! Allusion discrète, mais certaine, à la bombe atomique.

Quelle tâche pour nos moralistes et combien vaste, combien ardue !

Je crois, pour ma part, à l'utilisation des découvertes de la science pour des fins plus humaines, plus bienfaisantes.

En nous montrant l'unité de la matière et la possibilité de transformer un corps simple en un autre, la physique nucléaire a réalisé le vieux rêve des alchimistes médiévaux qui, penchés sur le mystère du « grand œuvre », cherchaient à transmuter les métaux vils en or.

Le jour où cette transmutation sera possible, non plus à

l'échelle du laboratoire, mais industriellement, l'économie des peuples sera bouleversée.

Et demain, maîtrisée dans ses effets, la puissance de désintégration de l'atome — hier insécable — est susceptible de concourir au progrès humain, au lieu d'en provoquer la disparition.

Vous connaissez sans doute, mes chers confrères, l'apostrophe de Renan à Berthelot, en 1877 : « Devancez votre siècle, il faut que vous attaquiez l'atome, que vous recherchiez s'il est aussi incorruptible qu'on le dit. »

Mais peut-être n'avez-vous pas lu le récit que fait Geoffroy-Saint-Hilaire dans son livre « Les études progressives d'un naturaliste », d'une conversation qui eut lieu entre Monge, Berthollet et Bonaparte, le 30 thermidor an VII, au palais d'Esbekieh, dans la ville du Caire, le voici :

« Monge cita un mot de l'astronome Lagrange : « Nul « n'atteindra la gloire de Newton ! Il n'y avait qu'un monde « à découvrir. »

« Et Bonaparte réplique avec véhémence : « Qu'ai-je là « entendu ? Mais le monde des détails, qui a jamais pensé à « cet autre, à celui-là ? Moi, dès l'âge de quinze ans, j'y « croyais. Je m'en occupais alors et le souvenir vit en moi « comme une idée fixe à ne m'abandonner jamais... Je vous « le demande, *qui a fait attention au caractère d'intensité « et de traction à très courte distance des minimes atomes « dont nous sommes d'une manière quelconque les observa- « teurs obligés ?*

« Vous, Monge, ou votre Newton, l'auriez-vous trouvé ?

« Newton se trouve avoir résolu le problème du mouve- « ment en général, par la découverte du système planétaire : « c'est magnifique pour vous autres, gens d'esprit et de « mathématique.

« Mais que moi j'en fusse venu à apprendre aux hommes « comment s'opère le mouvement qui se communique et se « détermine par l'intervention du plus petit corps, j'aurai « résolu le problème de la vie de l'univers ; et cela fait, « j'eusse dépassé Newton de toute la distance qu'il y a entre « la matière et l'intelligence. Par conséquent, il n'y a rien « d'exact dans votre mot de Lagrange, puisque le monde

« des détails reste à chercher. Voilà cet autre monde et c'est « le plus important de tous, que je m'étais flatté de découvrir ; d'y penser, j'en suis toujours au regret ; d'y penser, « j'en ai mal à l'âme. »

Vous trouverez sans aucun doute, prodigieuses ces paroles prophétiques prononcées en 1799. Bonaparte avait prévu que c'était dans cette énergie atomique que se trouvait la clef de la mathématique totale et la solution des problèmes de l'univers.



Excusez mon bavardage, mes chers Confrères. Je n'aurai désormais plus l'occasion de vous raconter mes souvenirs ou mes lectures.

Et, puisque nous sommes entrés dans la période des vœux, laissez-moi, avant d'inviter mon éminent successeur à occuper ce fauteuil, vous adresser mes souhaits pour vous et vos familles, pour notre Académie de Pharmacie (excusez cette anticipation), enfin pour notre Pays dont — malgré les difficultés du temps présent — il ne faut jamais désespérer. La vraie grandeur n'est-elle pas de savoir affronter son destin et de se souvenir qu'il n'est point de vie sans espérance ni liberté ?

Allocution de M. A. Damiens,

président pour l'année 1946.

Mes chers Collègues,

Mes premières paroles vous exprimeront toute ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'élevant pour l'année qui commence à la présidence de notre Société. J'ai pour celle-ci beaucoup de reconnaissance et de respect. Elle figure en effet le long passé de la Pharmacie française, ses traditions et ses espérances d'avenir. Aux jours les plus difficiles, où se jouait le destin de notre pays, elle s'est maintenue sans défaillance. Elle a toujours poursuivi son œuvre dans la sérénité et le calme, confiante et bien assurée

que viendrait l'heure de la délivrance, de la justice et du bonheur retrouvé.

Cette heure est venue. Si l'année qui se termine fut celle de la Victoire, celle qui commence sera la première d'une période que nous souhaitons pacifique et heureuse, où devra se constituer un nouvel équilibre dans le monde, où s'établiront chez nous des institutions rajeunies, où domineront, nous voulons tous l'espérer, un esprit de concorde et de compréhension réciproques, une volonté collective de travail pour reconstruire les richesses matérielles détruites et les forces morales ébranlées.

Dans sa sphère, certes limitée, mais si importante, la Société de Pharmacie voudra contribuer largement pour sa part à cet effort nécessaire de rénovation et de redressement. Nous sommes tous prêts à lui apporter notre concours le plus absolu, et je suis persuadé qu'il n'y a aucune présomption, pour celui qui sera appelé à présider vos plus prochaines réunions, à vous en remercier par avance.

La tâche qui sollicitera vos soins dans le plus proche avenir sera sans doute d'un puissant intérêt. Si les années de guerre ont été pour la pharmacie l'occasion d'une rénovation, il apparaîtra sans doute nécessaire au Gouvernement de parfaire cette œuvre encore inachevée, et vos avis seront alors précieux pour ceux qui le conseilleront. En ce qui me concerne, assumant à divers points de vue de lourdes responsabilités, je ne puis trouver de meilleur soutien que le vôtre, de plus sûrs conseillers qu'au milieu de vous.

M. Albert Buisson, qui m'a précédé à la présidence, voudra bien, j'en suis convaincu, continuer à nous apporter l'appui de sa grande expérience et de sa haute autorité. Il connaît mieux que personne tous les problèmes qui se posent à notre attention en cette période difficile, et plus particulièrement ceux qui concernent la grande industrie chimique et pharmaceutique, la recherche scientifique appliquée, les possibilités de reprise des grands courants commerciaux.

M. Pénau, que j'aurai le plaisir d'avoir auprès de moi comme vice-président, possède lui aussi une expérience consommée pour tout ce qui concerne le laboratoire et les applications de nos sciences. Le rôle qu'il assume, dans

l'une des plus importantes maisons françaises, donne à ses avis une valeur inestimable que nous mettrons à contribution avec le plus grand profit. Je lui en sais gré par avance.

La tâche de votre président est rendue légère puisqu'il bénéficie de l'activité particulièrement efficace de notre secrétaire général, M. le Professeur Bougault, auquel je voudrais rendre un hommage chaleureux. Toujours prêt à répondre aux appels qui lui sont adressés, il se donne aux fonctions qu'il assume avec un zèle admirable. Je lui exprime la gratitude que nous lui devons pour avoir accepté de prendre la direction du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments, nous faisant bénéficier de son exceptionnelle compétence, de la netteté et de la droiture de son caractère, ainsi que de sa haute conscience.

Enfin, je me réjouis de voir au Bureau de nos séances un actif secrétaire, M. Lenoir, un trésorier éprouvé, M. Lesure, un archiviste particulièrement compétent et dévoué, M. Janot. Ainsi encadré, je crois pouvoir vous proposer de nous mettre en route pour parcourir ensemble l'année 1946, tous d'accord pour qu'elle soit utile à notre Société et à la Pharmacie et qu'elle prépare pour ceux qui nous suivront un avenir moins troublé que fut notre propre destin.

A cette occasion, je voudrais évoquer devant vous quelques agréables souvenirs personnels d'un passé qui s'éloigne bien vite et auquel j'ai souvent demandé des enseignements pour l'avenir. Je me rappelle avec plaisir deux bonnes années de stage, comme on le faisait entre 1905 et 1907, où l'on était à l'officine de 7 heures du matin à 10 heures du soir, sous la direction d'un excellent maître, M. Landon, pharmacien à Vanves, aimable commune de notre banlieue parisienne. Je salue avec un affectueux respect ses cheveux blancs et sa carrière bien remplie de praticien consciencieux, de la vieille école, qui était la bonne école. C'est en souvenir de ces années que j'ai défendu, parfois âprement, l'institution du stage qui doit, selon moi, continuer à être fait à l'officine, où l'on apprend que les médicaments sont des-

tinés à des malades dont on connaît les besoins, où l'on acquiert dès le premier jour le sens des responsabilités professionnelles qui dominent de très haut l'exercice de la pharmacie, dans toutes les branches.

Plus tard, j'ai vécu quatre années d'internat sous l'autorité parfois amère de Patein, puis sous la férule extra-douce de Cousin, tous deux membres de la Société de Pharmacie, au demeurant excellents hommes l'un et l'autre. J'y contractai des amitiés qui n'ont fait que se renforcer aux épreuves de la vie. Si l'équipe était parfois joyeuse et bruyante, elle connaissait le prix du travail et savait se discipliner. Plusieurs de mes camarades d'alors sont au milieu de vous. Je leur reste lié par une affection réciproque qui fut toujours fidèle et agissante.

Je ne veux pas omettre d'évoquer ce qui fut, dans ma vie d'étudiant, l'événement principal et décisif : mon entrée, dès ma première année, en 1907, dans le laboratoire d'un jeune professeur, alors récemment nommé, plein d'ardeur et riche d'un magnifique avenir. Vous reconnaissez celui qui fut mon maître, M. Paul Lebeau, dont la carrière a comporté les plus brillantes étapes. Son nom reste attaché à un enseignement fécond et à une œuvre scientifique considérable. C'est une joie pour nous tous de le conserver parmi nous, de bénéficier de ses avis et de son appui.

Enfin, je veux rappeler que je dois à la Société de Pharmacie de Paris mon premier succès scientifique, lorsqu'elle m'accorda, en 1913, sa médaille d'or, comme prix des thèses dans la Section des Sciences Physico-Chimiques. Cela se passait à une époque héroïque. La médaille, à laquelle était attribuée une valeur de 300 fr., était en métal précieux. Je l'ai, bien entendu, jalousement conservée. Elle figure à mes yeux un beau souvenir de jeunesse et un lien inestimable avec notre Compagnie.

Mes chers Collègues,

Je vous prie de m'excuser si ma préface fut un peu longue. Après ce regard sur un passé déjà lointain, je voudrais demander aux plus récentes années les principaux

éléments de mon allocution. Si, en effet, j'ai été mêlé à des titres divers, à des événements qui marquent des dates mémorables dans l'histoire de la pharmacie, je crois que le moment est venu et l'occasion favorable de retracer brièvement les étapes de la révolution que nous avons vécue, sans que les intéressés, et j'ajouterai volontiers les bénéficiaires, en aient bien saisi toutes les phases et les péripéties.

Lorsque je commençai à observer de près l'exercice de la profession à titre d'inspecteur des pharmacies, — c'était en 1930, — le désordre était grand. Les créations d'officines se multipliaient sans contrôle et sans frein, la menace pesait sur chacun. Les prête-noms étaient légion et nous nous occupions à les démasquer. Les laboratoires étaient de plus en plus nombreux, les spécialités surabondaient, chaque année apparaissaient 100 sociétés nouvelles et généralement illégales, l'audace des exploiteurs de la santé publique était difficilement maintenue et réprimée.

Les efforts tentés pour donner à la pharmacie une loi mieux adaptée à ses besoins que l'ancien texte de Germinal avaient toujours été vains. Tous ont gardé le souvenir du projet préparé par M. Emile VINCENT, étudié par la Commission la plus complète et la plus éclectique qui soit, accepté en séance par tous ses membres, adopté par la Commission d'Hygiène de la Chambre, et qui n'eut cependant jamais les honneurs de la séance publique, en raison du nombre considérable d'amendements sous lesquels succomba le rapporteur (1923). Il paraissait impossible de légiférer normalement en matière de pharmacie, en raison de la diversité et de l'opposition des intérêts en cause. Le décret sur les toxiques n'a-t-il pas paru en pleine guerre, en 1916, sous la pression d'événements impératifs et sous un régime législatif très particulier ?

Cette situation était extrêmement grave, et les plus optimistes ne voyaient pas sans inquiétude la profession évoluer de façon désordonnée, dans un sens commercial, souvent au mépris de la loi, avec abus de la publicité et concurrence des prix.

L'impossibilité de réagir légalement était si évidente que

l'on ne pouvait même pas envisager raisonnablement de réorganiser l'inspection des pharmacies, que les professeurs faisaient pratiquement à leurs frais.

Le contrôle était débordé, faute de moyens, sinon de bonne volonté. Essayant d'attaquer énergiquement le mal, nous avons alors péniblement obtenu des tribunaux quelques fermetures de laboratoires ou de pharmacies, mais en général les cours n'acceptaient pas de prendre une mesure énergique, et le maximum de l'amende, atteignant 500 fr. et appliqué après plusieurs années de procédure, n'inquiétait sérieusement personne.

C'est alors qu'en 1938 j'ai proposé aux diverses branches de la profession de s'unir pour mieux se défendre, de choisir comme drapeau le diplôme commun à tous, symbole de la valeur scientifique et technique de son titulaire. Ainsi fut constituée, au cours d'une mémorable réunion de rentrée, à l'Association des Etudiants et grâce à une subvention professionnelle d'environ 500.000 francs, la Fondation Germinal, « pour la sauvegarde des valeurs culturelles, morales et professionnelles du diplôme de pharmacien ». Elle devait subventionner l'inspection, aider la répression de l'illégalité. Elle était le germe de ce qui devait devenir l'Ordre. A vrai dire, la guerre lui interdit de mettre directement en œuvre son programme, mais l'effort qu'elle représentait ne fut pas vain, car les revenus de son capital permirent d'entreprendre en 1941 une lutte contre la pléthore des étudiants et d'abaisser brutalement de 30 p. 100 le nombre de ceux-ci dans les Facultés. Cela représentait un premier résultat positif et important contre la dévaluation du titre.

Les malheurs de la France nous conduisirent à Vichy, qui vit naître une abondante législation. Dans cette masse de lois, pouvait-on espérer qu'une place serait faite à la Pharmacie ?

Tous le pensaient et, réfugié à Montpellier, je partis dès les derniers jours de juillet jusqu'à la nouvelle Capitale où je vis le ministre de la Santé et son secrétaire général. Il fut entendu qu'un travail serait mis en route, aussitôt que nous serions rentrés. Le 16 août, le contact était repris à Paris avec le directeur de la Santé ; le 17 septembre, le

secrétaire général à la Santé me convoquait avec mon collègue et ami Fabre, et il nous confiait la tâche de préparer un projet créant un Ordre des Pharmaciens. Nous l'avons revu à deux reprises pour obtenir des précisions sur son point de vue (20 septembre et 2 octobre) et nous nous sommes mis au travail sans désemparer. Le 28 octobre, nous remettions un rapport général, et le 20 novembre, deux textes en forme de projets de lois, l'un pour l'exercice de la pharmacie, le second pour l'Ordre.

En déposant ces documents, nous avions fait ressortir l'imperfection certaine des textes, surtout de ceux qui étaient relatifs à des questions très délicates, comme le statut de l'Industrie Pharmaceutique, que nous ne pouvions résoudre seuls. Nos projets furent approuvés par une Commission qui nous réunit à Vichy du 22 au 24 décembre, avec quelques collègues de province et des représentants de la profession, et le 8 janvier 1941, nous informions le secrétaire général à la Santé de cette approbation.

L'Ordre des Médecins venait alors d'être institué, et il avait soulevé une tempête. N'était-il pas dirigé contre les Facultés de Médecine et plus directement contre l'Académie ? Notre interlocuteur nous parut ce jour-là un peu désabusé. Il nous dit que l'état d'esprit avait beaucoup changé depuis quelque temps, qu'il ne pourrait plus refaire ce qu'il avait fait, que la politique des déjeuners avait repris.

Après cette entrevue qui devait être notre dernière rencontre avec cet homme dont je veux reconnaître la bonne foi, plusieurs mois s'écoulèrent sans nouvelles directes. Nous apprenions officieusement que le projet d'ordre était abandonné et que l'on constituerait des Chambres Corporatives. Des bruits nous étaient rapportés sur le statut préparé pour l'industrie, et ils nous paraissaient inquiétants. Des textes circulaient : un exemplaire du projet, qui passait de main en main, me fut apporté. Mes collègues mis au courant, il fut décidé que j'irais à Vichy, — profitant du voyage pour obtenir un arrêté créant à notre Faculté deux certificats d'études supérieures pour la Chimie Biologique et la Microbiologie, et tenter de créer un mouve-

ment d'opinion en vue de la réorganisation des Facultés de Pharmacie, dont nous voulions voir généraliser l'autonomie, avec limitation par concours d'entrée. Par la voie hiérarchique, et grâce à la liaison des deux cabinets ministériels, j'abordai celui de la Santé Publique, ayant en poche un exemplaire officieux du projet. Je visitai le directeur de la Santé, puis le pharmacien attaché au Secrétariat. Mon collègue Astruc, de Montpellier, m'ayant alors rejoint, nous avons été reçus par le directeur du Cabinet, puis par le ministre lui-même. On discuta sur des opinions, mais le texte officiel ne nous fut pas montré. Ce mystère ne pouvait manquer d'impressionner.

C'est au cours d'un second voyage à Vichy, quelques jours plus tard, que le document nous fut confié, mais ce fut par le ministre de l'Education Nationale, alors qu'il venait d'être officiellement remis au directeur de l'Enseignement Supérieur par un de nos collègues d'une Faculté mixte, attaché au Cabinet de la Santé. Nous avons passé, M. Astruc et moi, la journée du dimanche 15 juin à recopier ce texte et à en discuter, et, le lendemain, mon collègue ayant dû rejoindre Montpellier, je me trouvai seul pour présenter la critique serrée des articles litigieux qui s'imposait. Une conférence fut organisée au Ministère de la Santé. J'y rencontrai trois personnes, deux médecins et le Conseiller d'Etat, rapporteur du projet. Je n'ai pas manqué de noter l'absence d'un pharmacien parmi mes interlocuteurs, qui étaient les rédacteurs de la loi. On me répondit que, dans le domaine de la pharmacie, les avis étaient très divergents, et qu'il fallait donc des arbitres : ceux-ci étaient devant moi. J'ai alors plaidé pendant quatre heures la cause que je croyais juste, car il s'agissait bien d'un plaidoyer, mais le siège était fait. Je ne reçus que de brèves réponses : « Il s'agit », dit l'un, « de permettre aux médecins de s'occuper enfin de produits pharmaceutiques » (ce qui ne leur a jamais été interdit). Pour l'autre, « qu'importe si le propriétaire d'un établissement est ou non pharmacien, majoritaire ou non, puisque le ministre de la Santé garantit par un contrôle correct la composition des produits. C'est ce dernier point qui compte seul ».

Je sortis de cette réunion, assuré de n'avoir pas fait un pas, mais très inquiet sur ce qui se préparait, car il s'agissait bien d'ouvrir sans réserve l'industrie pharmaceutique à tous ceux qu'elle pouvait intéresser, et particulièrement aux étrangers. L'explication devait m'en être donnée plus tard par le rapporteur au Conseil d'Etat lui-même, dans une conversation privée. « Il y a au dossier, me dit-il, un rapport énergique de l'Economie Nationale contre lequel personne ne peut rien, ni vous, ni moi. A titre d'ultime concession, ce rapport exige la liberté complète des capitaux pour admettre l'intervention des diplômés, qui est d'ailleurs considérée comme superfétatoire ».

Si l'on ne pouvait arrêter le cours des événements, il était sans doute possible de protester, sous une forme qui laisserait des traces, afin de réserver l'avenir, que nous ne pouvions croire fixé pour mille ans. Rentré à Paris, nous adoptions cette manière de faire. Une adresse fut envoyée au Chef de l'Etat. Elle portait 45 signatures de personnalités médicales et pharmaceutiques, professeurs des deux Facultés, de la Faculté des Sciences, du directeur de l'Institut Pasteur, de membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, du président du Conseil de l'Ordre des Médecins. L'adresse fut déposée en notre nom au Cabinet du Chef de l'Etat par le ministre de l'Education Nationale lui-même. Nous n'avons jamais été honorés d'un avis de réception.

La protestation visait trois points : renonciation à l'institution d'un Ordre des pharmaciens, statut jugé exagérément libéral de l'industrie, régime de l'inspection.

Nous étions fin juillet 1941. Deux ministres, mis au courant de la situation, décidèrent de ne pas signer cette loi, mais le 8 septembre, la presse annonçait un prochain remaniement ministériel. Le soir même les ministres réticents signaient à l'Hôtel Matignon, sous la pression qui s'exerçait sur eux, et le 9, une dépêche de Vichy aux *Nouveaux Temps* démentait les bruits répandus la veille. La loi sur la pharmacie ne devait pas provoquer une crise ministérielle, qui avait cependant été menaçante.

Cette loi est restée en application pendant un peu plus de cinq ans. Nous ne pouvions qu'attendre patiemment qu'elle fût amendée, ce qui devait être l'œuvre de la Libération. Outre les défauts que nous avions signalés, elle commettait l'erreur de confier aux mêmes organismes la défense des intérêts matériels et moraux de la profession. De plus, par une intention concertée, elle omettait de donner une Chambre Nationale aux pharmaciens d'officine, comme si l'on voulait briser par avance la force collective de ces derniers. Considérait-on comme impossible de compter sur leur sagesse et leur raison ?

Passons, si vous le voulez bien, sur la période d'occupation. Le souvenir en est encore précis dans nos esprits et dans nos cœurs. Nous avons tous souffert, et nous attendions avec patience la fin du cauchemar. En pharmacie, nous avons vu se développer bien des erreurs, dont la plus grave a sans doute été de créer cette crise financière qui pèse si lourdement sur l'industrie, et qui constitue pour elle une menace terrible, à l'heure où elle a tant besoin d'énergie pour reconquérir ses marchés.

A la Libération, notre précédente opposition fut pour nous une force puissante. Nous pouvions baser sur elle la demande de ce qui nous avait été refusé. Recevant le 19 août 1944 des délégués du futur Gouvernement venus m'offrir la présidence du Conseil Supérieur, je pouvais leur exposer franchement et sans arrière-pensée ce qui s'était passé. Et le 25 août, lorsque, dans la fièvre et l'exaltation de la délivrance, la question fut posée de savoir ce qu'il fallait faire pour la pharmacie, nous avions le droit de réclamer avec autorité et complète indépendance d'esprit ce pourquoi nous avions bataillé si vivement, et avant tout la création d'un Ordre des pharmaciens. La même demande était d'ailleurs présentée par les représentants de la profession, à qui il est juste de rendre cet hommage.

Le Comité consultatif fut constitué et se mit aussitôt à l'ouvrage. Nous avons alors connu quelques journées d'inquiétude. Le Gouvernement, arrivé d'Alger quelques jours après la libération de Paris, apportait une ordonnance modifiant sur quelques points la loi du 11 septembre 1941, et

supprimant tout le titre II relatif à l'organisation professionnelle, ainsi que le texte sur la limitation. Fort heureusement, l'esprit de la loi fut maintenu sur ce dernier point, la notion de répartition, d'ailleurs plus juste, ayant été admise et sauvegardant un principe essentiel.

Les événements plus récents sont connus de tous, et particulièrement le correctif apporté à l'art. 39 sur les Sociétés par l'ordonnance du 23 mai 1945, l'amorce d'une réorganisation de l'inspection et enfin... l'institution d'un Ordre, qui vient d'entrer en fonctionnement et qui ne peut manquer d'être satisfaisant, s'il fonctionne dans l'esprit même qui l'a créé. Placé sur le plan le plus élevé, il a la garde des intérêts moraux de la profession, celle-ci étant représentée par tous ceux qui sont habilités à exercer leur art, c'est-à-dire par l'ensemble des diplômés. Il exaltera le caractère libéral de la pharmacie et il la sauvera de l'enlisement où la conduisaient les pratiques d'avant-guerre. Puisse son rôle être compris de ceux qu'il a mission de protéger.

Je voudrais pouvoir vous relater, dans le domaine de nos Facultés, des progrès aussi importants que ceux qui relèvent du Ministère de la Santé. On a aussi beaucoup travaillé, plusieurs Commissions de Réforme ont été constituées, en 1941, en 1943, en 1944. Rien de constructif n'a été fait encore. Nous nous retrouvons avec 24 Facultés ou Ecoles, et un effectif d'étudiants voisin de 7.000, et même supérieur à ce chiffre.

Devant cette situation, nous avons agi par nous-mêmes et les résultats obtenus ont été substantiels. A vrai dire, la crise s'est faite menaçante en 1933, et tous ceux qui ont assisté à l'inauguration du Monument Guignard peuvent se rappeler l'avertissement solennel adressé par notre regretté collègue Béhal au ministre d'alors, qui prenait des mesures dont l'effet devait être de doubler les effectifs de l'Enseignement secondaire. Qu'adviendrait-il lorsque ce flot déferlerait dans les Facultés ? Le résultat était facile à prévoir. Aussi avons-nous pris nos précautions. Il fallait renforcer les dispositions du décret de 1909 sur les études pharmaceutiques, et c'est ainsi que, sans changer le plan général

de celles-ci, fut signé un nouveau décret, le 1[er] mai 1937. Grâce à ce texte, et à défaut de mesures pouvant assurer un filtrage à l'entrée des Facultés, le nombre annuel de nouveaux diplômés a évolué de 1941 à 1944 entre 700 à 820, dont la moitié environ de garçons. S'il y avait 2.096 stagiaires pour l'année 1940-1941, il n'est sorti cinq ans après, en 1945, que 985 pharmaciens (1). Plus de 50 p. 100 d'étudiants étant éliminés en cours d'études, si les établissements d'enseignement restent encombrés par un excès de candidats, la profession reste ainsi protégée, et cela est essentiel, contre une pléthore redoutable de diplômés, et le niveau de ceux qui sont reçus se trouve sensiblement relevé.

Par ailleurs, nous sommes entrés, dès 1941, et malgré de grandes difficultés matérielles, dans une voie comportant des réalisations nouvelles en organisant les deux certificats d'études supérieures auxquels je faisais allusion il y a quelques instants. Ils ont permis de délivrer en quatre années 129 titres et de mettre ainsi à la disposition des laboratoires 93 jeunes pharmaciens capables de rendre des services particuliers.

Dans un ordre d'idées plus modestes, nous avons institué des certificats d'études complémentaires, l'un d'Optique et d'Acoustique médicales, l'autre de Phytopharmacie.

Avec la création du doctorat en pharmacie d'Etat en 1939, on doit noter que les dernières années ont vu s'enrichir le champ ouvert à l'activité de nos étudiants. Le nombre de ceux qui veulent bénéficier de ces avantages ne cesse de croître, malgré la dureté des temps, ce qui prouve l'oppor-

(1) Nombre de diplômes de pharmacien délivrés par l'ensemble des Facultés.

Année	Total	Garçons	Filles
1941	707		
1942	720		
1943	817		
1944	760	408	352
1945	985	537	448

tunité des nouvelles mesures qui ont été prises dans ces conditions. Il est d'ailleurs remarquable que le plus récent projet de réforme des études médicales prévoit la création de certificats d'études supérieures d'Etat, identiques aux nôtres.

Voilà le point où nous en sommes. Comme il faut toujours progresser pour ne pas rétrograder, on peut chercher à tracer un programme d'avenir. Mais il convient cependant d'être prudents. Tout ce qui a été fait dans notre Faculté depuis le début du siècle l'a été sans création de personnel. La quatrième année fut organisée en 1909 aux dépens des autres ; le nombre des étudiants a plus que doublé ; les services des travaux pratiques fonctionnent sans arrêt et tous les jours ; les certificats d'études supérieures ont exigé de nouveaux efforts : aucun poste n'a été créé. Au contraire, les 12 agrégés d'autrefois ont fait place à 6 maîtres de conférences. Il n'est donc pas possible de diluer davantage le personnel.

En outre, les salles de travail sont insuffisantes, malgré l'ingéniosité des mesures prises. Quand les travaux d'agrandissement seront terminés, la maison apparaîtra encore trop petite.

Il n'est d'autre solution immédiate que d'instituer un concours d'entrée pour nos étudiants afin d'en diminuer le nombre et de décongestionner les services. Fort heureusement, cette idée, qui était contraire aux grands principes avant la guerre, est aujourd'hui à l'ordre du jour. Il convient donc d'attendre patiemment qu'elle prenne forme, pour envisager de nouvelles initiatives.

Par ailleurs, bien des suggestions intéressantes se font jour. Le projet de M. Bruneau de création d'un fonds destiné à alimenter la recherche en matière de thérapeutique est susceptible de susciter un mouvement dont il ne nous est pas possible de mesurer la diversité ou l'ampleur. Notre Société étudiera bientôt cette question d'un puissant intérêt pour l'industrie pharmaceutique et pour le pays.

Ce projet est rejoint par une intention, formellement exprimée il y a quelques jours, le 30 décembre 1945, à la

tribune de l'Assemblée Nationale Constituante par le ministre de la Population, à la suite des interventions de MM. Barrot et Solinhac, tous deux parlementaires et pharmaciens. Le ministre envisage en effet de déposer d'ici peu un projet de loi ouvrant un crédit de l'ordre de 400 à 500 millions, pour subventionner la recherche en matière de médicaments.

C'est avec la plus vigilante attention que nous suivrons l'évolution d'une initiative gouvernementale aussi nouvelle. Elle mérite tout l'intérêt que nous lui porterons, par les conséquences directes et indirectes qu'elle aura sur nos Facultés, sur la vie de nos laboratoires, sur l'activité de nos industries et sur la profession elle-même. Il ne faudra pas oublier que l'ordonnance du 23 mai 1945 prévoit la possibilité pour l'Etat d'exploiter lui-même des produits pharmaceutiques.

Actuellement, nous ne pouvons mieux faire qu'enregistrer cette éclosion d'intentions généreuses et bienfaisantes. Elles portent en elles les germes d'un avenir dont nous n'avons pas le droit de douter, si nous savons rester unis et confiants les uns dans les autres. Nous suivrons notre route qui n'est pas sans périls, comme l'ont fait ceux qui nous ont précédés, et qui ont été, à leur poste, parmi les grands artisans de la vie française. Et tout d'abord, pour reconstituer celle-ci dans la forme que nous avons connue, il faut que chacun accepte de donner à l'œuvre commune une petite part de lui-même, j'oserai dire la meilleure part. Ainsi, notre Patrie, dangereusement ébranlée, retrouvera toutes ses chances pour être encore dans l'avenir, comme elle était autrefois, à la tête du progrès, un guide et un exemple.

Rapport sur les prix de Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris

(*Section des Sciences physico-chimiques*).

par une Commission composée de :
MM. FLEURY, DELABY et GUERBET, *rapporteur*

Le seul mémoire présenté à notre examen est intitulé : *Conribution à l'étude de l'oxydation périodique des composés organiques hydroxylés, Action de l'acide périodique sur l'inositol.* Son auteur est Mme FIEVET-GUINARD.

Cet important travail s'inscrit dans la série des recherches aujourd'hui classiques, que M. FLEURY et ses élèves ont entrepris après que MALAPRADE eut montré, en 1926, que la réduction de l'acide périodique en acide iodique par les polyalcools conduisait à la formation d'aldéhyde et d'acide formique suivant la réaction générale.

$$CH_2OH - (CHOH)n - CH_2OH + (n+1)\, IO_4H \rightarrow$$
$$(n+1)\, IO_3H + OH_2 + 2\, H\,CHO + n\, H\,COOH$$

Dans une première partie de son travail, l'auteur passe en revue les recherches antérieures dans le but d'établir les lois de l'oxydation périodique en fonction de la constitution des substances mises en œuvre.

C'est ainsi par exemple que la présence de deux hydroxyles sur deux carbones voisins est nécessaire pour rendre possible la rupture de la molécule.

D'autre part, la formation des divers produits de l'oxydation : acide formique, aldéhyde formique, acide glycolique, acide oxyacétique, acide carbonique dépend de la constitution de la substance initiale envisagée, en particulier, de la présence ou de l'absence, à côté des fonctions, alcool primaire ou secondaire, de fonctions accessoires (aldéhyde, cétone, acide).

Réciproquement, des produits de l'attaque, on peut former des déductions au sujet de la constitution des substances dont ils dérivent.

Cette mise au point étant faite, l'auteur en a appliqué les résultats à l'examen de l'oxydation de l'inositol.

On pourrait croire que l'Inositol, hexaalcool cyclique, conduit très simplement et exclusivement conformément au schéma de MALAPRADE, à l'acide formique. Mais, l'oxydation de ce sucre présente des anomalies curieuses que des recherches antérieures, en particulier celles de LANGE et de Mme RAOUL-JOLY, avaient constatées sans en découvrir la cause.

Une première phase rapide, au cours de laquelle chaque molécule d'Inositol consomme 4 atomes d'oxygène aboutit d'abord, après rupture de la chaîne à la formation d'aldéhyde hydroxypyruvique, puis à l'acide glycolique et à l'acide formique.

Une deuxième phase plus lente commence alors, qui aboutit à l'attaque progressive de l'acide glycolique avec formation d'acide formique et de gaz carbonique.

Ce mécanisme n'a pu être décelé que par une étude très attentive de la formation des fonctions acide et par la mesure de la quantité de gaz carbonique formé au cours de la réaction.

Du point de vue expérimental, la mesure de ces quantités de gaz carbonique a donné lieu à une étude très approfondie au cours de laquelle des techniques particulières non encore courantes ont été mises au point et perfectionnées.

C'est ainsi par exemple que l'absorption du gaz carbonique et son dosage secondaire après neutralisation par la soude, a réclamé l'emploi d'un appareil original permettant le dégagement sous pression réduite du gaz carbonique et son absorption par la soude.

Une autre technique a utilisé la circulation du gaz carbonique en circuit fermé à l'aide d'une pompe de circulation.

Enfin, le dégagement de gaz carbonique a été mesuré par la méthode volumétrique de WARBURG qui aboutit à mesurer, à température constante et, à volume constant, l'augmentation de pression résultant du dégagement gazeux.

L'auteur, par une description attentive de cette technique particulière, qui est susceptible de recevoir dans d'autres

domaines de nombreuses applications, rendra un service certain aux chercheurs qui se référeront à son travail.

L'auteur d'ailleurs n'a pas limité ses études expérimentales à l'Inositol. Ayant en main des techniques précises et bien au point il les a appliquées à des composés voisins avec des résultats particulièrement intéressants.

C'est ainsi qu'il a pu montrer que l'Inosose, sucre cyclique cétonique, que l'on aurait pu croire *a priori* l'un des premiers dérivés de l'oxydation de l'Inositol, ne prenait aucune part au mécanisme d'oxydation de ce sucre.

Le cycle de l'Inosose n'est en effet rompu par oxydation qu'en un seul point, alors que celui de l'Inositol l'est en deux et après formation de fonctions cétoniques multiples.

Par la suite, le champ d'étude de l'auteur s'est étendu à d'autres sucres cycliques Viburnitol, Pinitol, Phloroglucitol, Pyrogallitol, et à des composés plus simples, comme l'acide formique, l'acide glycolique, la glycosone, le glyoxal, et l'acide oxalique.

Dans chacune de ces études, l'auteur est arrivé à des conclusions appuyées sur des faits précis et en particulier sur l'isolement et la caractérisation des produits de dégradation.

Pour nous résumer, nous dirons donc que M[me] Fievet-Guinard a réalisé à la fois un travail bibliographique et expérimental considérable qui jette une vive lumière sur les phases complexes et souvent inattendues de l'oxydation périodique des composés organiques hydroxylés.

Le souci du détail et le soin apporté au choix des matières premières et des méthodes de dosage lui font le plus grand honneur.

La Commission propose donc de lui attribuer la médaille d'Or.

Rapport sur les Prix de Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris

(Section des Sciences Biologiques).

par une Commission composée de :
MM. H. PÉNAU, R. LECOQ et G. VALETTE, *rapporteur*.

Deux thèses ont été soumises à l'examen de votre Commision :

I. La première, sur une méthode de microdosage du sulfure de carbone dans l'air et les milieux biologiques. Intérêt de ces dosages en médecine du travail et en hygiène industrielle, par M. VACQUIER.

L'extension prise par l'emploi du sulfure de carbone dans l'industrie a provoqué une recrudescence des accidents toxiques déterminés par ce solvant et le sulfocarbonisme a été reconnu officiellement par la Commission d'hygiène industrielle qui se préoccupe des moyens d'en atténuer la gravité.

M. VACQUIER s'est proposé de mettre au point une méthode rapide et sensible du dosage du sulfure de carbone dans l'air et les produits biologiques et d'étudier ensuite la fixation et l'élimination du toxique dans l'organisme de l'homme et des animaux d'expérience.

Après avoir rappelé les propriétés physico-chimiques du sulfure de carbone et décrit les différents aspects de l'intoxication sulfocarbonée, l'auteur passe en revue les principales méthodes chimiques de dosage de ce dissolvant. La méthode qui lui a paru la plus simple et la plus rapide est fondée sur le principe de la réaction de Delepine pour le dosage du cuivre : agissant sur la diéthylamine en solution benzénique, le sulfure de carbone donne du diéthylthio-sulfocarbonate d'éthyle qui, en présence d'acétate de cuivre, en milieu alcoolique, conduit au sel de cuivre correspondant. Ce sel reste dissous dans le milieu en le colorant en jaune brun et l'appréciation de l'intensité de la teinte est faite au photomètre de Pulfrich. La limite de sensibilité de cette méthode est aux environs de 10 γ.

L'auteur décrit ensuite le dispositif qui permet de faire passer un volume d'air dans un réactif fixateur qui sera ensuite soumis à l'examen photométrique.

Pour le dosage dans le sang et les viscères, l'auteur s'est inspiré des travaux de R. Fabre et A. Nahoum sur le benzène. Les essais pratiqués sur l'urine ont montré l'importance du rôle joué par l'huile ajoutée au prélèvement.

A l'aide de ces techniques, l'auteur a étudié la répartition et l'élimination du sulfure de carbone chez les animaux soumis à des intoxications expérimentales. Il a pu observer que l'organisme s'imprègne rapidement et profondément par le sulfure de carbone que l'on retrouve dans tous les organes et en particulier dans les glandes surrénales.

Un grand nombre de dosages pratiqués sur le sang des ouvriers travaillant en atmosphère sulfocarbonée a fait ressortir une relation assez nette entre les accidents graves et le taux élevé de la sulfocarbonémie, bien qu'il faille considérer l'importance du facteur individuel dans le taux d'imprégnation et la sensibilité au toxique. De plus, l'auteur a constaté chez l'homme aussi bien que chez les animaux une persistance du sulfure de carbone dans l'organisme de telle sorte que le toxique continue à s'éliminer longtemps après le moment de l'imprégnation.

L'ensemble des résultats exposés dans ce travail permet dans une certaine mesure d'expliquer les faits observés en clinique et de prévoir la prophylaxie et le traitement de cette intoxication professionnelle.

II. Le deuxième travail présenté par Mlle Marguerite Dauzier, est intitulé : *Contribution à l'étude de l'immunité contemporaine d'un traitement chimique dans certaines Trypanosomoses expérimentales.*

Mlle Dauzier a eu pour but d'étudier les modalités de l'apparition d'un état réfractaire chez des animaux infectés par différentes espèces de Trypanosomes et ayant subi un traitement par divers agents chimiothérapiques, comme les arsenicaux et les antimoniaux organiques, le Moranyl et la diamidine.

Cet état réfractaire est spécifique, c'est-à-dire qu'il ne se manifeste que pour le virus ayant servi à l'infection expérimentale ; il persiste en moyenne pendant vingt jours après la cessation du traitement. L'importance de cet état réfractaire est telle que les rats ainsi traités peuvent résister à l'injection d'une dose égale à vingt fois la dose mortelle et les souris supportent dans les mêmes conditions l'inoculation de deux cents doses mortelles.

Des injections de virus répétées à quelques semaines de distance à la suite du traitement, prolongent fréquemment l'état réfractaire qui peut alors persister pendant plus de 200 jours.

Le degré d'immunité s'avère différent suivant le nombre de germes injectés au cours de l'épreuve ; un animal qui résiste à l'inoculation d'un certain nombre de trypanosomes peut ne pas résister à l'inoculation d'un nombre plus élevé.

En ce qui concerne la nature de l'agent thérapeutique utilisé, les dérivés de l'arsenic trivalent ou pentavalent se montrent favorables à la formation des anticorps, à l'opposé des dérivés antimoniaux.

Cet état réfractaire peut être communiqué de la mère aux petits ; il reste spécifique pour le germe utilisé pour l'infection de la mère et persiste pendant la période d'allaitement.

Enfin l'administration à de jeunes rats par voie buccale ou parentérale de sérum de lapin immunisé contre un trypanosome pathogène détermine un état d'immunité passive.

Ces faits devaient tout naturellement conduire l'auteur du travail à envisager le rôle des tissus chargés de l'élaboration des anticorps, c'est-à-dire le rôle du système réticulo-endothélial dans l'établissement de cette immunité chez les animaux d'expérience. En fait, le comportement des animaux splénectomisés ne s'est pas montré différent de celui des animaux ayant conservé leur rate vis-à-vis d'une injection de germes pathogènes. Il ne semble donc pas que le rôle de la rate soit essentiel dans l'élaboration des anticorps correspondant aux Trypanosomes infectants.

Bien que ces résultats ne permettent pas de considérer avec certitude l'intervention du système réticulo-endothélial dans l'immunisation des animaux par les traitements chimio-

thérapeutiques, on n'en mesure pas moins tout l'intérêt qu'offre le rapprochement entre les processus de défense propres à l'organisme et ceux dont l'administration de substances chimiques provoquent l'apparition.

Messieurs, les deux thèses soumises à l'examen de votre Commission, présentent, chacune dans leur discipline, un intérêt indiscutable, tant par la valeur des expériences qu'elles rapportent que par la portée des conclusions pratiques ou théoriques auxquelles elles aboutissent.

Il nous a paru légitime d'accorder cependant la préférence au travail de Mlle M. Dauzier qui présente un caractère biologique indiscutable et a été sanctionné par le Diplôme de Doctorat d'état.

Dans ces conditions, votre Commission vous propose, Messieurs, d'accorder la médaille d'or des thèses de Sciences biologiques à Mlle M. Dauzier et la médaille d'argent à M. Vacquier.

Rapport sur les prix des Thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris

(Section des Sciences naturelles),

par une Commission composée de :

MM. Lantenois, Mascré et Weitz.

Deux thèses ont été soumises à l'examen de la Commission : celle de M. Maurice Dubost : *Influence de l'acide salifiant l'ammoniaque sur le développement de deux Aspergillacées*, celle de Mme Suzanne Barge-Nicoud : *Les groupes sanguins ; leur intérêt en Médecine légale.*

La thèse de M. Maurice Dubost se rattache au bel ensemble de recherches dirigées par notre collègue M. J. Régnier, pour établir le rôle de l'anion dans l'action physiologique des sels d'alcaloïdes.

M. Dubost a étudié le problème suivant : Dans quelle mesure la nature de l'anion peut-elle modifier la valeur

nutritive des sels d'ammonium pour l'*Aspergillus niger* Van Tieghem et l'*A. repens* De Bary ?

Cinq séries de recherches parallèles ont été entreprises, sur une quinzaine de sels différents et sur les acides libres correspondant à ceux-ci. Ces recherches concernent :

1. Le rendement des cultures en milieu de Raulin additionné de l'un ou de l'autre des sels ;

2. Le rôle du *p*H, en modifiant le milieu de culture par suppression de l'acide tartrique et par ajustement des milieux à un *p*H initial fixe, à l'aide des acides même qui salifient l'ammoniaque ;

3. Les courbes de croissance des diverses cultures ;

4. Les cultures en milieu de Sabouraud, en présence des divers sels ammoniacaux, pour établir la toxicité de ceux-ci ;

5. Les cultures en milieu de Sabouraud, en présence des acides libres.

L'auteur s'est donc trouvé en présence d'un travail matériel considérable et délicat. L'interprétation des résultats a été faite avec beaucoup d'esprit critique ; aussi, les conclusions de ce travail sont-elles bien établies. Elles ont permis de classer les acides et les sels considérés en deux groupes trè ncts : les acides et sels toxiques, ne permettant pas le développement des cultures (acides propionique, butyrique, isobutyrique, valérique, diéthylacétique, caproïque, phénylacétique, phénylpropionique, phénylbutyrique, phénylbutylacétique), d'autre part les sels qui permettent un bon développement des cultures : sels des acides tartriques, citrique, succinique, gluconique et chlorhydrique, le citrate et le gluconate se montrant un peu moins favorables. D'une façon générale, ce sont les sels dont l'anion est chargé de groupements supplémentaires OH et COOH, qui conviennent le mieux à la nutrition des moisissures étudiées.

Mme Barge-Nicoud expose, dans la première partie de sa thèse, les connaissances acquises sur les divers facteurs (agglutinogènes des hématies, agglutinines du sérum) qui contrôlent les iso-agglutinations. L'exposé en est clair, quoiqu'un peu condensé et assez difficilement abordable pour un lecteur non averti. Elle étudie aussi les facteurs analogues

de l'urine, du suc gastrique, de la salive et autres liquides biologiques. L'auteur montre, dans des essais personnels, que l'agglutinogène est lié au stroma des hématies et persiste après la délipidation de celles-ci.

Dans la deuxième partie de sa thèse, Mme Barge étudie la détermination des groupes sanguins, faite sur le sang frais, par la caractérisation des facteurs A, B, M et N. Elle complète la technique classique de Beth-Vincent par une contre-épreuve : après avoir provoqué l'agglutination des hématies par les sérums étalons A et B, elle procède à la caractérisation inverse des agglutinines des sérums par des hématies standard. Elle décrit aussi la technique de caractérisation des facteurs M et N.

Dans la troisième partie, l'auteur décrit l'application des méthodes précédentes à la recherche de la paternité (elle montre bien les limites des conclusions à tirer des résultats de laboratoire et consacre un chapitre au calcul des probabilités), à la détermination des groupes dans les taches de sang ou de sperme. Tout cet exposé est fait avec grande abondance de détails ; on y sent l'expérience considérable de l'auteur, qui relate des exemples très précis et très détaillés des expertises qu'elle a eues à effectuer au cours de ses fonctions.

Un bon exposé général, une description très détaillée des techniques à suivre, une discussion minutieuse des conclusions à tirer des résultats du laboratoire, quelques expériences personnelles, une contribution personnelle aussi à l'amélioration des techniques, assurent au travail de Mme Barge-Nicoud une réelle valeur et une grande utilité.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant les mérites indéniables de la thèse de M. Dubost, nous classerons en première ligne celle de Mme Barge, qui apporte au travailleur de laboratoire un guide précis et précieux. Nous ajouterons que Mme Barge, par son travail, montre — ce qui n'est peut-être pas inutile, — que l'éducation phamaceutique permet au pharmacien d'aborder avec compétence un domaine dont parfois on lui dénie trop facilement l'entrée.

Votre Commission propose donc à la Société de décerner

à chacun des deux candidats le titre de lauréat et d'accorder à Mme Barge la médaille d'or et à M. Dubost la médaille d'argent des Prix des Thèses (section des Sciences naturelles).

Rapport de la Commission chargée d'examiner les candidatures en vue de l'attribution du Prix F. et A. Balland,

MM. Rothéa, *président*, Velluz, Griffon, *rapporteur*.

Messieurs,

La Société de Pharmacie n'a reçu qu'un travail en vue de l'attribution du Prix Balland pour l'année 1945.

Ce travail émane du pharmacien capitaine J. Clément, licencié-ès-Sciences actuellement en fonction au Service Pharmaceutique de l'Hôpital du Val-de-Grâce. Il fut présenté par son auteur à la dernière séance de la Société de Pharmacie, le 7 novembre 1945.

Nous rappellerons simplement qu'il est relatif *aux inconvénients que présente le vernissage intérieur des boites de conserve*, à l'aide de vernis qui peuvent céder aux aliments certains de leurs constituants éventuellement toxiques.

Parmi ceux-ci, M. Clément attire tout particulièrement l'attention sur le *triorthocrésylphosphate* utilisé couramment comme plastifiant des vernis qui est un poison du système nerveux et responsable à ce titre de véritables épidémies de polynévrites.

Précédées d'un exposé bibliographique très complet, les recherches personnelles de M. Clément ont prouvé expérimentalement, notamment sur l'animal, que les aliments surtout ceux contenant une certaine quantité de matières grasses conservés dans des boites revêtues de vernis au tricrésylphosphate, s'imprégnent de ce toxique. Elles montrent l'intérêt de rechercher et de doser celui-ci dans les vernis des boites et dans l'aliment lui-même. Pour cela on peut utiliser les méthodes basées sur l'entraînement à la vapeur des cré-

sols après saponification, mais les vernis pouvant contenir d'autres phénols, M. Clément propose, ce qui paraît plus probant, d'y rechercher et doser les phosphates à l'aide d'une méthode utilisée en biologie telle que la méthode de Fontes.

Ce travail d'actualité est une excellente contribution au contrôle chimique et toxicologique des aliments de conserve.

Il nous paraît répondre en tout point aux intentions des créateurs du Prix F. et A. Balland, destiné à récompenser le travail, ne fut-ce qu'une simple note scientifique, d'un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus.

C'est pourquoi nous vous proposerons, Messieurs, d'attribuer au pharmacien-capitaine J. Clément, le prix A. et F. Balland pour l'année 1945.

Rapport de la Commission chargée d'examiner les candidatures en vue de l'attribution du Prix du Centenaire de Balland,

MM. Rothéa, *président*, Velluz, Griffon, *rapporteur*.

Messieurs,

Dans le rapport pour l'attribution du prix Balland pour l'année 1945, nous avons mentionné que la Société de Pharmacie n'avait reçu qu'une candidature à ce Prix, celle du pharmacien capitaine J. Clément.

En réalité, un autre Pharmacien Militaire, le Pharmacien Capitaine R. Ardry du Service de Santé Militaire de Tunisie, était également candidat et avait adressé des travaux à l'appui de sa candidature. Ces travaux sont parvenus après la séance d'octobre et, de ce fait, conformément aux règlements sur l'attribution des Prix de la Société de Pharmacie, ne pouvaient plus être acceptés en vue du Prix Balland 1945.

Aussi bien le Comité Balland sur la proposition du Pharmacien Colonel P. Bruere a envisagé *à titre exceptionnel*

de récompenser ces travaux en raison de leur intérêt par l'attribution d'un *Prix du Centenaire* qui serait décerné à son auteur sous l'égide de la Société de Pharmacie.

L'envoi effectué par le Pharmacien Capitaine Ardry est constitué par trois manuscrits dactylographiés de 10 à 15 pages chacun, d'une part, et par un ouvrage imprimé intitulé « Les protéines sériques et la vie » d'autre part. Ces travaux sont particulièrement copieux. Ils ont tous trait à des recherches d'une grande originalité effectuées sur le sérum sanguin humain au Centre de Transfusion de Tunisie. Nous n'en donnerons qu'un rapide aperçu.

La *première note* est intitulée « Etude par dialyse de sérums diversement traités ». De très nombreuses dialyses effectuées dans des conditions très variées, le Pharmacien Capitaine Ardry tire la conclusion suivante :

« La dialyse d'un sérum formolé et chauffé témoigne de
« l'activité conservée sinon accrue des protéines sériques
« dans l'équilibre de Donnan. L'action du formol est rever-
« sible. Le sérum centrifugé perd en grande partie ses pro-
priétés osmotiques. »

Dans la deuxème note, M. Ardry étudie, en collaboration avec M. Benichou, la différenciation de sérums humains diversement traités au moyen de l'ultramicroscope et de la fluorescence en Lumière de Wood.

Les principaux résultats en sont les suivants :

« Le mouvement des protéines lent et régulier dans le
« sérum frais devient rapidement vif et désordonné pour se
« régulariser à nouveau au bout de quelques jours.

« La centrifugation accélère la transformation vers le
« désordre.

« Le mouvement est régularisé par divers agents tels que,
« par exemple, la filtration à la bougie Chamberlain, la
« soude, l'acide chlorhydrique, la chaleur, le formol.

« L'équilibre ainsi retrouvé est d'autant plus fragile que
« le sérum est plus ancien ; la présence d'une atmosphère
« d'acide carbonique joue alors une action protectrice.

« La fluorescence est plus marquée quelques jours après
« l'addition de formol ce qui tend à montrer qu'il agit en
« condensateur de fonctions chimiques stabilisant réellement

« l'état micellaire en empêchant la dégradation des fonc-
« tons chimiques actives. »

L'auteur tire de ces déductions des conséquences pratiques concernant l'emploi des sérums conservés :

« Le sérum doit être traité après plusieurs jours de décan-
« tation afin que le mouvement des protéines soit proche
« de son nouvel équilibre. Il ne doit pas être centrifugé.
« Il gagne à être chauffé après quelques jours d'action du
« formol et à être transporté sous atmosphère carbonique.
« L'action du formol est perturbée par le glucose. »

Du point de vue théorique, ces recherches mettant en évidence « un mouvement ordonné des protéines » seraient notamment en faveur de la théorie de M. Andry, selon laquelle les protéines doivent se trouver en position géométrique dans le sérum sanguin. Elles apportent au surplus, en montrant que les variations de l'alexine du sérum sont parallèles aux variations du mouvement des protéines, une première preuve expérimentale d'une autre théorie de l'auteur d'après laquelle l'alexine n'est point une entité chimique mais un climat physique ou physico-chimique.

Le *troisième* mémoire effectué avec la collaboration de Mlle R. Auvin traite de la « variation de la densité optique
« des sérums humains diversement traités en fonction de
« l'élévation de température et de la durée du chauffage.»

Ce mémoire comporte une partie expérimentale très importante, traduite par de nombreux tableaux ou graphiques. Il confirme la théorie cinétique de l'hydratation de Lecomte du Nouy et la développe vis-à-vis de son comportement dans la zone de température 45-57°. Il dégage les différences de structure existant entre le sérum centrifugé considéré comme traumatisé et le sérum pipeté considéré comme naturel. Il corrobore enfin l'hypothèse de l'auteur sur la structure du sérum sanguin.

Cette hypothèse sur la structure du sérum sanguin constitue l'objet essentiel de l'ouvrage du Pharmacien Capitaine R. Ardry sur « *les protéines sériques et la vie* ». Dans l'avant-propos M. Ardry explique que « ce livre développe
« une conception nouvelle de la structure du sérum humain

« qui semble heurter à première vue les données clas-
« siques. »

C'est pourquoi il a préféré la diffuser sous cette forme avant de préciser dans des mémoires « officiels » les méthodes expérimentales utilisées et leurs résultats.

L'ouvrage est divisé en deux parties : l'une est une revue bibliographique impartiale indiquant d'après M. ARDRY la position de la Science classique vis-à-vis du problème posé par les recherches sur la structure du sang.

Dans une deuxième partie — en fait la première — il expose sa conception sur la structure armillaire de la protéine sérique qui le conduit à diverses considérations sur l'utilisation pratique du sérum conservé notamment et sur une hypothèse concernant la nature de l'alexine dont il est question dans le deuxième mémoire.

Si cet aperçu sur les travaux envoyés par le Pharmacien Capitaine ARDRY est insuffisant pour donner une idée de la somme de travail expérimental extrêmement sérieux qu'il représente, il n'aura toutefois pas manqué d'attirer l'attention sur leur grande originalité. Sans vouloir prendre aucunement parti pour ou contre les théories du Pharmacien Capitaine ARDRY, ce qui serait sortir de notre mission, il nous semble que ses travaux sont dignes en tout point d'être particulièrement encouragés.

Aussi bien, nous vous proposons, Messieurs, d'attribuer au Pharmacien Capitaine R. ARDRY le prix BALLAND du Centenaire.

Rapport de la Commission des Finances

Commissaires : MM. BOUVET, ROTHÉA et JULIEN.

M. JULIEN, *rapporteur.*

Messieurs,

Chargés de nouveau par vous de la vérification des comptes de la Société de Parmacie de Paris, nous venons MM. BOUVET, ROTHÉA et moi-même, vous faire part de l'ac-

complissement de cette mission. Elle fut rendue comme chaque année, singulièrement facile par la clarté des comptes de notre si dévoué trésorier, qui dût pourtant accomplir en 1945, des opérations de banque assez compliquées.

Voici le résumé des opérations de l'année 1945 :

I. — Avoir en caisse.

Au 1er Janvier 1945		20.646 07

Recettes.

a) Recettes ordinaires :

Quittances et diplômes.	8.350 »	
Revenu des valeurs	4.282 25	

b) Recettes extraordinaires :

Don pour le prix Vigier	5.000 »	
Remboursement de valeurs.	16.265 10	33.897 35
Total des Recettes.		54.543 42

Dépenses.

a) Dépenses ordinaires :

Jetons	1 432 »	
Médailles et Prix	3.451 »	
Cotisations à Sociétés	1 002 »	
Maison de la Chimie.	600 »	
Frais de Banque.	400 10	
Appointements et étrennes	1.450 »	
Impressions	636 50	
Timbres-quittances et divers.	514 30	
Brochure « Séance Annuelle »	8.554 »	

b) Dépenses extraordinaires :

Legs Bourdier.	1.500 »	
Total des dépenses		19 539 90

Ainsi en 1945, les recette ajoutées au solde créditeur de l'année précédente, se sont élevées à 54.543 fr. 42 ; les dépenses ont été de 19.539 fr. 90. Le solde créditeur au 1er janvier 1946 est par suite de 35.003 fr. 52 répartis comme suit :

Au Comptoir d'Escompte et en espèces chez le trésorier.	34.671 52	
83 jetons à 4 fr.	332 »	
Total		35.003 52

II. — Etude comparative par catégories des résultats de l'exercice 1945.

Recettes.

Les quittances et diplômes ont produit 1.050 francs de plus qu'en 1944, grâce surtout à la nomination de 17 membres correspondants.

Les recettes provenant du revenu des valeurs sont en diminution de 1.700 francs par suite de la conversion des rentes 4,4 et demi et 5 % en rentes 3 % 1945.

Comme recette extraordinaire nous avons reçu d'un Pharmacien qui désire garder l'anonymat une somme de 5.000 francs destinés au Prix Vigier.

Dépenses.

Rien de particulicr à signaler cn 1945, quant aux dépenses ordinaires : jetons, cotisations à Sociétés à la Maison de la Chime, Médailles, appointements — ceux-ci ont été augmentés — frais de banquc ct impressions. Une dépense de plus en plus lourde est l'impression de la brochurc « Séance annuelle » qui figurait en 1944 pour 4.874 francs et en 1945 pour 8.554 francs.

L'étude des conditions du Leg Bourdier a nécessité une dépense extraordinaire de 1.500 francs.

III. — Composition du portefeuille au 31 décembre 1945.

46 Obligations Ouest 3 % anciennes. . .	20.115 »
61 obligations Ouest 2 1/2 % anciennes .	26 718 »
42 obligations Grand Central 3 %. . . .	16.128 »
90 obligations Russe 1894, 6e émission. .	1.980 »
2.184 francs de rente 3 % perpétuelle . . .	72.072 »
1.740 francs de rente 3 % 1945	57.536 »
	194.549 »

Le Capital Portefeuille est en diminution de 16.863 francs par suite des remboursement de valeurs qui n'ont pas encore été réemployés au 31 décembre 1945.

IV.— Détail du revenu des valeurs.

Ouest 3 °/₀ anciennes	460 60
Ouest 2 1/2 °/₀ anciennes	237 90
Grand Central 3 °/₀	211 50
Rente 3 °/₀ perpétuelle	2.395 50
Rente 4, 4 1/2, 5 °/₀ échangées	976 75
	4.282 25

Le revenu des valeurs est en légère diminution.

V. — Projet de budget pour 1946.

Recettes :

Quittances et Diplômes	8.000 »
Revenu des valeurs	6.000 »
Don promis par la « Société des Amis de la Faculté »	10.000 »

Dépenses :

Jetons	8.000 »
Médailles et Prix	6.000 »
Cotisations à Sociétés diverses (Maison de la Chimie comprise)	1 600 »
Frais de Banque	500 »
Appointements et étrennes	1.500 »
Impressions, Brochure (séance annuelle comprise)	12.000 »
Timbres et divers	600 »

Total des Recettes	24.000 »
Total des Dépenses	23.600 »
Différence en plus	400 »

Conclusion.

Il n'y a pas eu cette année de dépenses extraordinaires élevées et c'est fort heureux, car si nous terminons l'exercice 1945 avec un solde créditeur de 35.000 francs, cette somme comprend 16.000 francs de valeurs qui ont été remboursées, mais qui seront rachetées. Le solde créditeur réel n'est guère plus de 15 à 20.000 francs, ce qui est faible pour assurer l'aisance d'une Trésorerie : il est vrai que notre cotisation, les droits de réception, de diplôme, sont devenus actuellement bien modestes.

En terminant, nous vous demandons, Messieurs, d'approuver les comptes de notre Trésorier M. Lesure, pour l'exercice 1945, de lui donner quitus de sa gestion et de vous unir à votre Commission des Finances, pour adresser à notre dévoué Collègue l'hommage de notre sincère gratitude et de nos meilleures félicitations.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement.*)

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biolo-

giques. (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935.)

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906.) Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1946.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médailles et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, a été décerné en 1939 et 1940.

Nota. — En raison des circonstances, sa distribution est provisoirement suspendue.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

40401.—Ancne Imp. de la Cour d'Appel, 1, rue Cassette, Paris. — 1946.

